



Ministère de l'Industrialisation
et du Commerce

Guichet Unique à l'Exportation

PORTAIL UNIQUE POUR ACCOMPAGNER LES EXPORTATEURS



GUICHET UNIQUE À L'EXPORTATION



MINISTÈRE
RESPONSABLE AU GUE



TYPE DE DEMANDE
AUTORISATION À L'EXPORT
AU GUE



PIÈCES EXIGIBLES
À DÉPOSER AU GUE



DURÉE DE
TRAITEMENT



AUTORISATION OU
CERTIFICAT DÉLIVRÉ AU GUE
OU HORS GUE



PRODUITS
EXPORTÉS

MIC

Autorisation de sortie

- Demande manuscrite (3ex)
- Formulaire AS GUE (5ex)
- Pièces justificatives à l'import (facture, lettre de transport, BSC, DAU, lettre d'invitation au Foire (5ex)
- Attestation de valeur ou facture sans valeur commerciale

48 h à 72h

Autorisation de sortie
délivrée au GUE

- A titre non commercial
- Pièces, matériels ou outillages détachés, usagés, non conformes, véhicules, déménagement définitif
- Echantillon, cadeaux
- Participation au foire ou manifestation commerciale à l'extérieur

MAEP

Certificat
Phytosanitaire

- Formulaire à remplir au GUE (3ex)
- Facture commerciale (3ex) domiciliée si valeur totale égale ou supérieure à 1000€

Indéterminée

Certificat phytosanitaire
délivré HORS GUE
(Aéroport Ivato ou
Service Quarantaine
Nanisana)

Produit agricole
et végétal

MEDO

Autorisation
de sortie

-
Autorisation
d'Exportation

- Formulaire à remplir au GUE
- Facture commerciale domiciliée
- Autres pièces justificatives (facture d'achat, analyse, certificat de déménagement, etc ...)

Indéterminée

Autorisation de sortie
délivrée HORS GUE
(DREDO ou
DGRNE Nanisana)
-
Autorisation
d'exportation
délivrée HORS GUE
(DREDO ou
DGRNE Nanisana)

- Huile essentielle
- Bois brut ou transformé (commercial ou echantillon, cadeau, déménagement définitif)



Immeuble Commerce - Ambohidahy, 101 Antananarivo



034 05 524 07